



Pas de retour suite a une lettre de recours gracieux

Par LIL B

BONJOUR marque de politesse

suite a un refus de titre de sejour, j'ai envoye une lettre de recours gracieux depuis un mois au prefet. j'ai eu un accuse de reception et depuis plus rien.
je ne sais pas quoi faire

MERCI marque de politesse

Par amatjuris

bonjour,
un délai supérieur à un mois pour obtenir une réponse de l'administration française n'est pas exceptionnelle.
si la préfecture ne répond pas dans un délai de 2 mois, cela doit être considéré comme une réponse négative.
salutations

Par LIL B

bonjour,
en cas de réponse négative que faut il faire. j'ai déjà un travail.quelle autre démarche entreprendre?
merci

Par LIL B

bonjour,
faut il attendre les deux mois ou faut il agir avant? si oui, quelle action?
merci